

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

BUDGET 2022

PROGRAMME DÉCENNAL D'INVESTISSEMENT (PDI)
EXERCICES 2022-2031

À TOUS LES CITOYENS ET CITOYENNES
DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

AVIS est donné aux personnes intéressées que le **lundi 22 novembre 2021, à 19 h 30**, le conseil d'arrondissement tiendra une séance extraordinaire au cours de laquelle le budget pour l'exercice financier 2022 et le Programme décennal d'investissement (PDI) exercices 2022-2031 seront déposés.

La séance du conseil se tiendra par vidéoconférence qui sera accessible par webdiffusion en direct, et par la suite en différé, afin de respecter les directives de la santé publique relativement à l'urgence sanitaire de la COVID-19.

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, chapitre C-11.4), les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2022 et le Programme décennal d'investissement (PDI) exercices 2022-2031.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord,

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
11 octobre 2021.